

# GARANTIE À L'INTERNATIONAL

## GARANTIE

Quel que soit votre projet international, WE vous permet d'accéder plus facilement au crédit bancaire en octroyant une garantie

**TYPE DE PRODUIT** : garantie

**ACCORDÉ** : à la banque

**PHASE DE DÉVELOPPEMENT** : International

**MONTANT MIN** : pas de minimum

**MONTANT MAX** : 5.000.000 € de garantie par entreprise

## Pour qui ?

Ce produit s'adresse :

- aux PME et Grandes entreprises
- avec un siège d'exploitation situé en Région wallonne
- pas en situation de difficulté financière
- actives dans un secteur éligible

## Infos

[international@wallonie-entreprendre.be](mailto:international@wallonie-entreprendre.be)

## Pour quoi ?

Cette garantie vous permet de financer des contrats commerciaux à l'exportation et/ou un investissement à l'étranger.

## Durée de la garantie

La durée de la garantie est équivalente à celle de la durée du prêt avec un maximum de 10 ans.